



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 25 juin 2001

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 12 JUN 2001

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 26 JUN 2001

**Retrait des délibérations du Compte de Gestion, du Compte
Administratif, du Budget Supplémentaire, du Bilan des
Acquisitions et des Cessions, de l'Affectation des résultats et du
versement d'une subvention au Budget Annexe Foire-Exposition**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC, Maire

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, Mme Nicole GRAVAT,
M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise
HALAT, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Luc DELAGARDE, M.
Joël RENOUX, M. Rodolphe CHALLET

Conseillers :

M. Jacques LAMARQUE, Mme Andrée CHAREYRE, M. Robert PLANTECOTE, Mme
Danièle GANDILLON, M. Michel GENDREAU, Mme Geneviève RIZZI, Mme
Catherine REYSSAT, Mme Annie COUTUREAU, Mme Marie-Edith BERNARD, M.
Bernard JOURDAIN, M. Gérard ZABATTA, M. Michel PAILLEY, Mme Valérie
UZANU, Mme Nathalie HIBERT, M. Amaury BREUILLE, Mlle Karen NALEM, M.
Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique
GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc
THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance : Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Rémy LANDAIS donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.
Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à Mme Danièle GANDILLON.
Mme Isabelle RONDEAU donne pouvoir à Mme Nicole GRAVAT.
Mme Christabelle CHOLLET donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.

Excusés :

Conseillers :

Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Louis EPPLIN

DELIBERATION D2012112001

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 juin 2001

Direction Générale

**Retrait des délibérations du Compte de Gestion, du Compte
Administratif, du Budget Supplémentaire, du Bilan des
Acquisitions et des Cessions, de l'Affectation des résultats et du
versement d'une subvention au Budget Annexe Foire-Exposition**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

En raison de la non concordance à ce jour de la comptabilité de l'ordonnateur et du comptable, je vous propose que les délibérations relatives au compte de gestion 2000 et au compte administratif 2000 soient retirées de la séance du Conseil Municipal du 25 Juin 2001 ainsi que les délibérations concernant le bilan des acquisitions et des cessions de 2000, de l'affectation des résultats de 2000 du budget principal et des budgets annexes, de l'affectation des résultats de 2000 des budgets annexes transférés à la Communauté d'Agglomération, de même que le projet de budget supplémentaire ainsi que le versement d'une subvention de fonctionnement au Budget Annexe Foire-Exposition de la CAN correspondant au résultat de fonctionnement constaté au Compte Administratif.

Le compte de gestion et le compte administratif seront présentés la séance du Conseil Municipal du 12 Juillet 2001.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Décider du retrait des délibérations soumises à la séance du Conseil Municipal du 25 Juin 2000 portant sur :

- le compte de gestion,
- le compte administratif,
- le budget supplémentaire,
- le bilan des acquisitions et des cessions,
- l'affectation des résultats du budget principal et des budgets annexes,
- l'affectation des résultats des budgets annexes transférés à la Communauté d'Agglomération,
- le versement d'une subvention de fonctionnement au Budget Annexe Foire-Exposition de la CAN correspondant au résultat de fonctionnement constaté au Compte Administratif.

en raison de la non concordance à ce jour de la comptabilité de l'ordonnateur et du comptable

- L'examen et le vote de ces documents budgétaires est prévu le 12 Juillet.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC

[Ordre du jour](#)